

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ORPADAM-CLIC

JEUDI 16 JUIN 2022

Membres du Conseil d'Administration :

M. Bailly, Mme Chesnoy, M. Godon, M. Lecorché, M. Norest.

Invités :

Mme Bedu adjointe mairie d'Amilly, M. Cavalli responsable EP ADS Montargis / Gien, Mme Février adjointe mairie de Solterre, M. Fortin responsable ADS Montargis / Gien, Mme Marceaux Maire de Noyers, Mme Paraskiova adjointe mairie de Paucourt, Mme Pasquet adjointe mairie de Villemandeur, Mme Prochasson adjointe mairie de Pannes, Mme Rigault adjointe mairie de Villevoques.

Personnes excusées ayant donné pouvoir :

Mme Lambert membre du conseil d'administration, pouvoir donné à M. Bailly,
Mme Lefeuvre Maire de Fontenay/Loing, membre du conseil d'administration, pouvoir donné à M. Godon,
Mme Pellé-Printanier membre du conseil d'administration, pouvoir donné à Mme Chesnoy,
Mme Reuillard membre du conseil d'administration, pouvoir donné à M. Lecorché,
Mme Vivant membre du conseil d'administration, pouvoir donné à M. Godon,
M. D'Haeger maire du Bignon Mirabeau, pouvoir donné à M. Lecorché,
Mme Martin adjointe à la mairie de Corbeilles-en-Gâtinais, pouvoir donné à Mme Chesnoy
Mme Maudrux Maire de Courtenay, pouvoir donné à M. Bailly,
Mme Lamige-Roche, Maire de Villevoques, pouvoir donné à Mme Rigault adjointe à la mairie de Villevoques.

Personnes excusées :

M. Billault Président de l'AME, Mme Burgevin Maire de Villemoutiers, M. Bourillon Maire de Chevillon/Huillard, M. Digeon Maire de Montargis, représenté par Mme Chesnoy, adjointe mairie de Montargis, Mme Delpiano directrice CCAS Courtenay, M. Drouin Maire de Girolles, Mme Duchesne Maire de La Chapelle St Sépulcre, M. Dupaty Maire d'Amilly, Mme Gateau directrice des risques professionnels et intervention sociale, département action sociale retraite de la Carsat, Mme Goffin adjointe mairie de Cepoy, Mme Pascaud mairie de Châlette / Loing, Mme Rodriguez Maire de Chevry-sous-le-Bignon, Mme Talens mairie de Paucourt.

Les salariées de L'ORPADAM-CLIC

Mme Dumais, comptable KPMG

M. Guitard, commissaire aux comptes, cabinet Guitard

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'ORPADAM-CLIC s'est tenue le 16 juin 2022 à 14h00 à la salle Carnot à Montargis, sous la présidence de Monsieur Benoît GODON.

Le Président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il remercie la mairie de Montargis de la mise à disposition de cette salle, pour l'organisation de l'Assemblée Générale de l'ORPADAM-CLIC.

Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 07 juillet 2021

Aucune remarque n'étant effectuée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport moral

M. le Président, précise que le quorum est atteint, et présente le rapport moral.

Le 1^{er} semestre a été difficile à gérer avec les mesures contraignantes du passe sanitaire. Les missions de l'ORPADAM CLIC ont été assurées par l'équipe sans fermeture, les usagers ont été accompagnés avec sérénité.

Les usagers font preuve de leur satisfaction, l'équipe reçoit des messages pour de remerciements, gage de la satisfaction du service reçu.

M. le Président remercie l'équipe pour son professionnalisme, l'implication du travail sérieux et appliqués, du suivi pertinent pour chacun, de l'encadrement de la référente qui met tout en place pour libérer du temps aux travailleurs sociaux pour leurs rendez-vous.

Le site de l'association a été lancé en avril, avec une fréquentation de 813 visites.

Les actions de prévention ont pu être réalisées.

La Présidence a convoqué 3 Conseils d'Administration : les 21 janvier, 19 mai, et le 29 septembre (élection des membres du Bureau). Le Bureau s'est réuni le 16 décembre. Les conseils d'administration ont été proposés en visio-conférence ou en présentiel en début 2021, pour reprendre en présentiel fin 2021.

L'agencement des bureaux a été réalisé en 2021, pour le confort du personnel, sécurité revue et création d'une salle de réunion et d'un bureau supplémentaire.

Alice Ferrario a quitté l'association en décembre 2021, un mois après son retour de congés maternité.

Un recrutement a été réalisé en fin d'année pour compenser le départ inattendu de Mme Ferrario.

Compte tenu de ses contraintes, il est présenté une situation maîtrisée, équilibrée avec un excédent.

L'exercice 2021 est qualifié par M. le Président de référence et de base pour les années futures.

Il propose de présenter les rapports d'activité.

Rapports d'activités 2021

Le rapport d'activité de l'ORPADAM-CLIC est présenté par Pauline Vilar pour les volets ORPADAM et Plateforme, et par Ashley Tisserand pour le CLIC.

L'ORPADAM

Elle remercie les représentants des communes pour la mise à disposition des salles.

Elle rappelle que l'ORPADAM a été créé en 1974. Ses missions sont les suivantes :

- Service Pédicurie,
- Aide administrative ponctuelle,
- Prévention sur le vieillissement,
- Bénévolat.

Activités 2021

Appels téléphoniques : 436 reçus (2020 : 366)

E-mails : 113 e-mails reçus

Fréquentation du site www.orpadamclic.fr : avril à décembre 2021 : 813 visites

Visites au bureau : 197 (27 en 2020)

- Ouverture droits pour la retraite

- Aide administratives (courriers...)

(Majoritairement des femmes, ouverture droits retraite et aide administrative dossier MDPH)

Visite à domicile : 84 (6 en 2020)

- Majorité de femmes
- Ouverture droits pour la retraite, demande de logement, etc.
- Aide administrative (courriers...)

Mme Vilar précise que depuis septembre 2020 l'association utilise le logiciel logiclic.net, ainsi tous les appels et visites sont rentrés de manière plus assidue. Les chiffres 2021 reflètent la réalité du travail réalisé.

Le service PEDICURIE

Mme Vilar signale une hausse des soins en 2021 par rapport à 2020, les rendez-vous ont repris suite à la vaccination contre le COVID. Les rendez-vous domicile sont plus plébiscités que les rendez-vous dans les permanences.

Les cotisations pédicure restent identiques pour 2021.

La répartition du temps de travail

L'accueil, l'information et la réception d'appel téléphonique représentent le temps de travail le plus important pour l'équipe. Suivent l'aide aux démarches administratives, la prévention des seniors et la coordination du service pédicurie.

La prévention des seniors

Mme Vilar présente les ateliers qui se sont déroulés sur l'AME :

- Atelier prévention routière à Paucourt et à Solterre (financement CF).
- Rencontre avec les usagers sur un stand à côté du Super U de Montargis.
- Fête des associations de Montargis, toujours avec la tenue d'un stand.
- Réunions d'information à l'atelier 21 pour présenter les ateliers
- Atelier numérique dans les locaux de l'association à la Chaussée
- Réunion d'information foyer Emile Cousin à Montargis

Intergénération

Lire et faire : redémarrage réussi avec 12 bénévoles qui interviennent sur 7 écoles de l'Agglomération et à la halte-garderie les 4 saisons.

Partenariat

Les partenaires sont un maillon essentiel : SAAD, CCAS, bailleurs sociaux, service social CHAM, lien avec les familles, ADS, Ehpad, résidence autonomie, médecins, IDE.

Les perspectives de l'ORPADAM pour l'année 2021 :

- Proposer des actions de prévention
- Renforcer la mission lieu ressource pour les retraités
- Poursuivre le partenariat

Le CLIC

Ashley Tisserand présente le rapport d'activités du CLIC.

Le CLIC est lié par deux conventions : la CARSAT, réalisation des évaluations des assurés demandant une prise en charge financière de leurs dépenses pour les aides au maintien à domicile, et le Conseil Départemental, financement des missions suivantes : la complétude des dossiers ainsi que l'information et l'accueil.

Le CLIC est évaluateur des demandes pour la CARSAT uniquement sur le territoire de l'AME.

La carte du territoire du CLIC est présentée : 73 communes sont couvertes.

- 2926 appels téléphoniques reçus (2036 en 2020)
- 669 visites à domicile (159 en 2020)
- 306 évaluations caisse de retraite effectuées (303 en 2020)
- 258 visites au bureau (402 en 2020)

Les types de demandes sont principalement la vie à domicile (651 demandes) et l'accès aux droits (361 demandes)

Les sollicitations émanent majoritairement des femmes, moyenne d'âge entre 80 et 89 ans, veuves et résidant majoritairement à Montargis, Amilly et Châlette / Loing.

Présentation politique Carsat

Sous condition de ressources, d'âge (70ans et plus, sauf si les personnes concernées sont en ALD ou isolées) et GIR (5-6).

1^{ère} demande : Plan Aide Personnalisé (PAP) long sont d'une durée d'un an avec une enveloppe globale de 3 000€.

L'ARDH (sortie hospitalisation) et l'ASIR sont accordées pour une durée de 3 mois avec une enveloppe globale de 1 800€, sans condition d'âge ou de ressources, GIR 5-6 mais une dérogation est possible GIR 4 si récupération

Les forfaits CARSAT :

- Différents forfaits si l'enveloppe n'est pas utilisée en intégralité pour les heures d'aide au ménage.
- Les forfaits viennent en déduction de l'enveloppe, et sont en fonction des ressources de la personne. (Attention si le forfait est ouvert dans un Pap « temporaire », il n'est pas possible de le remettre dans le PAP long).

Instruction d'un dossier CARSAT :

Au préalable, l'assuré remplit une demande d'aide « Bien Vieillir Chez Soi ».

Si la demande est acceptée par la CARSAT, l'évaluateur du CLIC prend contact avec l'assuré pour organiser un rendez-vous au domicile afin d'évaluer ses besoins et préconiser un plan d'aide.

Les rendez-vous pour les évaluations sont planifiés en fonction des communes d'habitation des assurés. ATTENTION : en cas de refus de la CARSAT, le retraité peut refaire un dossier l'année suivante.

La politique SOCIALE CARSAT est revue chaque année.

L'aide financière CARSAT impose l'obligation de s'adresser à un service d'aide à domicile ayant signé une convention avec la CARSAT. L'emploi directe – CESU est refusé.

Ce dossier a été remplacé en novembre 2021 par un document unique DAA (demande d'aide à l'autonomie), qui regroupe le dossier Bien vieillir et le dossier APA.

La Plateforme

Mme Vilar présente la plateforme : observatoire du territoire en matière de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs aidants.

- Identifier les acteurs de la prévention.
- Recenser les besoins, les carences et les fragilités du territoire.
- Réaliser un état des lieux de l'offre à disposition des seniors (éviter les doublons).
- Coordonner les actions et en assurer la promotion.

Le périmètre relevant de la plateforme s'étend sur 73 communes sur les territoires de Montargis, Châlette, Amilly, Bellegarde, Courtenay, Ferrières et Lorris.

M. le Président précise les projections futures : il est noté une hausse significative du nombre de seniors de plus de 60 ans et principalement de 75 ans dans le Loiret dans les dix prochaines années. Présentation du nombre de seniors de plus de 60 et 75 ans en 2018. Le territoire de l'ORPADAM CLIC a un nombre supérieur de seniors (regroupant les + de 60 et 75 ans) exprimés en pourcentage, par rapport au niveau national et à celui de Loiret : 26,1% France, 25,9 pour le Loiret, 30,1% pour l'ORPADAM CLIC.

Réunions avec les partenaires

Tout au long de l'année 2021, Mme Vilar a rencontré les partenaires associatifs, institutionnels, services publics, spécialistes : EMA, Asalée, Service opérationnel et de citoyenneté de l'AME, CIDFF, AMA, 4 saisons, EDF, gériatre, LADAPT, DAC, ADS, Atelier 21.

Coanimation avec les partenaires

Stands tenus sur les marchés de Courtenay, Lorris, Ferrières-en-Gâtinais, Corbeilles-en-Gâtinais, Dordives et Bellegarde avec Soliha et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Gâtinais montargois.

Actions collectives

Le CLIC a organisé des ateliers à destination des retraités sur des communes répertoriées fragiles : Dordives, Rozoy-le-Vieil, Thimory, Varennes-Changy, Cepoy.

Les thématiques 2021 : gestion du sommeil, corps et mémoire, prévention routière.

Perspectives :

- Maintenir les actions pour favoriser l'information
- Renforcer la coordination des opérateurs
- Faciliter l'accès à l'information des seniors et leurs aidants
- Poursuivre la dynamique de territoire en matière de prévention

La présentation du rapport d'activités est terminée.

Mme Pasquet précise que d'ici quelques années, les seniors maîtriseront certainement mieux l'outil numérique, ce qui facilitera les démarches pour les demandes de retraite par exemple.

Présentation des comptes 2021

Mme Dumais, comptable du cabinet KPMG, présente les comptes 2021.

Elle explique que le bilan 2021 est de bonne tenue.

Détail du compte de résultat :

- Total des produits : 222 424 €
- Total des charges d'exploitation : 216 989 €

- Résultat d'exploitation : 5525 €
- Produits financiers : 565 €
- Résultat : 5 435 €.

M. le Président remercie Mme Dumais pour sa présentation et donne ensuite la parole à M. Guitard, commissaire aux comptes.

Rapport du commissaire aux comptes

M. Guitard rappelle la mission du commissaire aux comptes : vérifier que les comptes représentent bien la réalité.

Concernant l'association, il certifie que les comptes 2021 sont réguliers et sincères et qu'ils reflètent bien la réalité.

Dans son deuxième rapport, il affirme qu'il n'y a aucun élément relatif à une convention entre l'association et un de ses membres.

Le Président remercie M. Guitard pour la présentation.

M. le Président passe aux votes. L'assemblée vote à l'unanimité : rapport moral, rapport activité, rapport financier.

M. le Président propose à l'assemblée le report total de l'excédent, soit 5 435 € en report à nouveau sans droit de reprise. Vote unanime de l'assemblée du report.

Election des membres du Bureau

Mme Lefeuvre absente, a confirmé par téléphone à M. le Président qu'elle acceptait de renouveler son mandat pour deux ans, en tant que membre du Bureau.

M. Bailly accepte de renouveler son mandat pour deux ans en tant que secrétaire adjoint.

L'assemblée accepte la démission de Mme Vivant du conseil d'administration.

Les membres dont le mandat expire en 2023 : M. Godon Président, M. Lécorché Vice-Président, et Mme Chesnoy secrétaire.

Le bureau est voté et élu à l'unanimité.

Cotisation 2022 pour les membres du Bureau

Faute de l'avoir proposé, le montant de la cotisation reste à 1.00 €.

Questions

Il n'est soumise aucune question par l'assemblée.

M. le Président est satisfait d'annoncer que l'ORPADAM CLIC a reçu l'accord pour toutes les demandes de subventions réalisées auprès de l'AME, du CD et de la CF.

M. le Président attend une revalorisation auprès des financeurs des subventions, eu égard de l'augmentation des postes de frais généraux et de la grille des salaires.

M. le Président est optimiste pour l'octroi des futures subventions, le travail réalisé par l'association est plus que nécessaire au vu des projections du nombre de futurs seniors dans les 10 ans à venir.

M. le Président conclut en remerciant les personnes présentes et en les invitant à partager le verre de l'amitié.

M. Godon Président

M. Bailly Secrétaire adjoint